<http://www.ariane.quebec/membres/>

**Signature de la déclaration de principe de l’Alliance ARIANE**

CONSIDERANT que l’action gouvernementale en matière d’aménagement du territoire et d’urbanisme est dispersée dans de nombreux textes législatifs et autres politiques, éparpillés entre autant de domaines, et se déploie sans vision d’ensemble ;

CONSIDERANT que cet éclatement décisionnel est responsable, dans les collectivités, de nombreuses incohérences dont les conséquences environnementales, sociales et économiques sont coûteuses pour l’ensemble de la société québécoise ;

CONSIDERANT que l’aménagement des milieux de vie et la gestion économe du territoire reposent à la fois sur les actions de l’État et sur celles des instances municipales, sans oublier les citoyens ;

CONSIDERANT que l’atteinte de plusieurs objectifs nationaux, en matière de protection du territoire et des activités agricoles, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation de pétrole, de développement des transports collectifs, de revitalisation des collectivités, de santé publique, de mise en valeur du patrimoine et des paysages, de protection de la biodiversité, entre autres, dépend d’une plus grande cohérence entre les orientations et les actions de l’État et celles des instances municipales ;

CONSIDERANT qu’il est fondamental et urgent de réunir, dans un même texte ayant statut de Politique nationale, une vision d’ensemble assortie de principes fondamentaux en matière d’aménagement du territoire et d’urbanisme qui puisse assurer la coordination de l’ensemble des lois, politiques et interventions de l’État et des instances municipales ;

CONSIDERANT que l’Alliance ARIANE regroupe des organisations et experts réunis dans une vision commune afin que l’aménagement du territoire et l’urbanisme soient une priorité au Québec ;

PROPOSÉ PAR :

APPUYÉ PAR :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE la municipalité de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ signe la déclaration de principe de l’Alliance ARIANE et appuie la proposition que le gouvernement du Québec se dote d’une Politique nationale de l’aménagement du territoire.

QU’une copie de la présente résolution soit acheminée à l’Alliance ARIANE, au premier ministre du Québec, monsieur François Legault et à la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, madame Andrée Laforest.